



**RÈGLEMENT DE
GESTION SPORTIVE
VIE INTERNATIONALE**

2021-2022

MISE À JOUR 18/3/22

ARBALÈTE MATCH

Programme :

Pour chaque épreuve à 10m et 30m, deux matchs sans finales seront organisés.

Classement :

A l'issue des évaluations nationales, des classements seront établis pour les catégories Séniors, Dames et Juniors.

Ce classement sera réalisé à l'addition des deux matchs.

PRINCIPES ET RÈGLES DE SÉLECTION

L'objet de cette partie du document est de formaliser les principes et les règles de sélection qui permettront d'identifier les tireurs français susceptibles de remporter des médailles lors des compétitions internationales :

- Championnat du Monde Arbalète Match
VENTSPILS (LETTONIE) – du 22 au 28 août 2022

Règles spécifiques :

Le comité de sélection est chargé de constituer les équipes de France qui participeront aux différentes compétitions.

• RÈGLES SPÉCIFIQUES :

A l'issue des évaluations nationales, seront proposés au Comité de sélection pour chaque catégorie :

- Les premiers aux classements à l'issue des deux matchs d'évaluation.
- Les tireurs ayant réalisé une performance significative.

L'inscription d'une équipe pourra être proposée par l'entraîneur national au Comité de sélection en fonction des performances individuelles réalisées lors des évaluations.

Comité de sélection :

Il est chargé de sélectionner les tireurs représentant la France dans les championnats et les compétitions internationales. Il est composé au minimum de trois personnes :

- le Président de la FFTir ou son représentant
- le directeur technique national ou son représentant

- la directrice du haut niveau et de la performance
- les entraîneurs responsables et directeurs de disciplines concernés

Le comité de sélection composera les équipes de France en tenant compte des résultats, de l'état d'esprit et du comportement de chaque athlète.

En cas de conditions particulières, défavorables à l'établissement des performances demandées, le comité de sélection se réserve le droit d'étudier au cas par cas la possibilité d'une sélection.

La liste des sélectionnés sera officialisée et communiquée
au plus tard un mois avant le début de la compétition concernée.